

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

FEUILLE DE PROCLAMATION

annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(dans l'ordre du tableau)

[illegible]

Fait à LA PLAINE SUR MER le, 20 mars 2026

Le maire
(ou son remplaçant),

*Le conseiller municipal
le plus âgé.*

Les assesseurs.

Le secrétaire.